

8 NOVEMBRE  
PANTIN 2016

# LES RENCONTRES TERRITORIALES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

L'HABITAT ET LE LOGEMENT :  
ACTEURS MAJEURS  
DES POLITIQUES  
DE COHÉSION TERRITORIALE

## PROGRAMME



CNFPT

QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR  
RUBRIQUE  
MANIFESTATIONS



# LES RENCONTRES TERRITORIALES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

## Programme de la journée

Face aux situations sociales, économiques, financières, politiques que traversent les territoires, les politiques de l'habitat et du logement peuvent contribuer à apporter des solutions en veillant à améliorer les conditions du vivre ensemble. Les acteurs de l'habitat et du logement sont largement impactés par les réformes législatives de ces dernières années (Loi Alur, Loi Notre, Loi Égalité et citoyenneté...) et doivent prendre en compte ces différentes réformes dans la conception et mise en œuvre de leur projet de territoire.

La première édition des Rencontres Territoriales de l'habitat et du logement donnera la parole aux différents acteurs nationaux et locaux qui témoigneront de leurs expériences des dispositions récemment adoptées (attribution logements sociaux, gouvernance intercommunale, revitalisation centre bourgs, renouvellement urbain...).

Par ailleurs, cette journée doit permettre d'engager des réflexions sur les grandes problématiques rencontrées par les collectivités locales en matière d'hébergement, d'habitat privé, de programmation de logements ou de transition énergétique.

## Mardi 08 novembre 2016

8h45 Accueil

09h35 Ouverture

Thierry REPENTIN, Délégué interministériel à la mixité sociale (sous réserve)  
François DELUGA, Président du CNFPT (sous réserve)

### 10h15 – 11h15

L'animation des plénières sera effectuée par Emmanuel BERTIN, directeur du service cohésion territoriale, ville de Metz

### Plénière 1 : Actualités législative et réglementaire de l'habitat et du logement.

Cette séquence sera l'occasion de faire un point sur les différentes lois votées ces dernières années (Loi ALUR, loi Notre, loi Lamy, loi Transition énergétique,...) et de présenter les principales mesures du volet logement du projet de loi Egalité et Citoyenneté.

Intervenantes:

- Claire DELPECH, Responsable finances et fiscalité, habitat et logement, Association des Communautés de France
- Anaïs BREAUD, Sous-directrice du renouvellement urbain, du développement économique et de l'emploi, Commissariat Général Egalité des Territoires

### 11H15- 12h30

### Plénière 2 : Gouvernance et mise en œuvre des politiques locales de l'habitat

Il s'agit de s'interroger sur l'ambition et l'orientation des politiques locales de l'habitat à mettre en œuvre au travers d'une stratégie de développement territorial. Les collectivités devant s'adapter aux impacts des réformes institutionnelles (métropoles, nouvelles régions, ...) et faire face aux situations de précarité des habitants de ces territoires.

Intervenants:

- Isabelle FORET POUGET, Adjointe au Maire de Bègles, Vice-présidente de Ville et Banlieue
- Béatrix MORA, Directrice du service Politiques urbaines, Union Sociale pour l'Habitat
- Christophe ROBERT, Délégué Général de la Fondation Abbé Pierre
- Sylvie RUIN, Directrice Logement à la Communauté Urbaine d'Arras

## **12h30-14h00: Repas**

## **14h00-15h15: Hébergement et accès au logement pour tous**

En matière d'hébergement et d'accès au logement pour tous, les collectivités accompagnent l'accès prioritaire au logement, en s'associant avec le secteur de l'hébergement pour favoriser la fluidité du passage de l'hébergement vers le logement et la prévention des ruptures. Il sera également fait état de la sensibilisation de discrimination dans l'accès au logement dans cette table-ronde.

### Intervenants:

- Un représentant de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (sous réserve)
- Sylvain CAMUZAT, Directeur Association villeurbannaise pour le droit au Logement
- Remi TROCME, Directeur de l'habitat, Conseil Départemental du Bas-Rhin

## **15h15 : Approche comparée du renouvellement urbain**

Le renouvellement urbain peut s'envisager comme une façon de poursuivre un mode de développement urbain plus durable en s'appuyant sur la nécessité de développer une stratégie d'ensemble (habitat, commerce, économie, transport, culture,...) au niveau communal et intercommunal et en privilégiant une démarche participative. Il s'agira d'échanger à partir d'expériences d'opérations de centre-bourgs ancien comme des nouveaux programmes de renouvellement urbain.

### Intervenants :

- Soraya DAOU, Responsable du Service des Etudes de la Prospective et de l'évaluation, ANAH
- Un représentant de l'ANRU
- Claire BUTTY, Chargée de mission aménagement-centre bourgs, Parc naturel régional Livradois-Forez (sous réserve)

## **16h30 : Clôture**

### **Lieu :**

#### **CIG petite couronne**

157 Avenue Jean Lolive, 93500 Pantin

Métro : Eglise de Pantin (ligne n°5)

### **Renseignements :**

Denise Sedmak, [denise.sedmak@cnfpt.fr](mailto:denise.sedmak@cnfpt.fr), 03 28 51 32 13



**Libellé : Rencontres territoriales**

**de l'habitat et du logement**

**Code action : RTHAB 001 .....**

## Inscription en ligne

Pour offrir aux collectivités et aux agents un service d'inscription aux actions du CNFPT efficient leur permettant d'organiser au mieux les départs en formation et d'en suivre la bonne réalisation, le CNFPT propose une application d'inscription en ligne.

Je souhaite m'inscrire en ligne (*Assurez-vous au préalable que votre collectivité a créé son compte collectivité. Pour ce faire, rapprochez-vous de votre service formation ou du référent RH de votre collectivité*) **Pour accéder à la plateforme** cliquer sur : <https://inscription.cnfpt.fr/>

Ma collectivité **n'a pas créé de compte collectivité** : Dans ce cas, remplissez ce bulletin d'inscription papier ci-dessous et assurez-vous d'indiquer **une adresse mail lisible et valide**. En effet, la convocation s'effectuera uniquement par mail :



<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b> à retourner par courrier, mail ou fax,  à l'attention de Denise Sedmak, Assistante de Formation, <a href="mailto:denise.sedmak@cnfpt.fr">denise.sedmak@cnfpt.fr</a>	<b>Adresse postale :</b> INSET de Dunkerque, Halle aux sucres – 9003 route du quai Freycinet 3 – BP 5251 – 59379 DUNKERQUE cedex 1  Fax : 03 28 66 07 72 - Tél : 03 28 51 32 13
---	---

Rencontres territoriales de l'habitat et du logement

Date : 08 novembre 2016

Lieu : Pantin

Code action : RTHAB 001

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Adresse personnelle : .....

..... Date de naissance : .....

Collectivité - employeur : .....

Nombre d'habitants.....

Adresse professionnelle : .....

Fonction et Service : ..... Grade : .....

Statut :  Titulaire  Stagiaire  Agent contractuel de droit public  Agent de droit privé  Autre\* (\* Veuillez préciser)

Signature du stagiaire

Signature de l'employeur

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Pour les agents territoriaux

Valorisables dans votre parcours de professionnalisation, les formations sont accessibles **SANS FRAIS D'INSCRIPTION**.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants.

Le déjeuner est organisé collectivement et pris en charge par le CNFPT.

### Pour les non territoriaux,

En vertu de l'Article 3 de la délibération n°11/148 du CA du CNFPT du 14 décembre 2011, pour les personnes qui ne relèvent pas de la compétence du CNFPT (agents titulaires de la fonction publique territoriale ou autres agents publics territoriaux), un droit d'inscription de 150 € incluant frais pédagogiques et déjeuner sera demandé.

Le bulletin d'inscription vaut BON DE COMMANDE.

<b>BON DE COMMANDE (POUR LES NON TERRITORIAUX UNIQUEMENT)</b>  Ce bulletin vaut BON DE COMMANDE. Le règlement se fera, à réception d'un titre de recettes, par mandat administratif, chèque ou virement bancaire. <b>Soit : 150 € x 1 jour =150 €</b> Le désistement d'un stagiaire dans un délai inférieur à 15 jours francs avant la date de début de la session entraîne le paiement intégral des frais de formation.	Date de la commande :  <b>Signature et cachet de l'autorité habilitée</b>  <b>Nom et qualité du signataire</b>
--	--

Le CNFPT facilite l'accueil des personnes en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose.

Merci de bien vouloir nous faire part, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil en formation.

**Contact inscription :** [denise.sedmak@cnfpt.fr](mailto:denise.sedmak@cnfpt.fr) – Tél 03 28 51 32 13 – Fax 03 28 66 07 72

